



Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2000

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/54-2000

ISBN 0-660-61387-5



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* déposé au printemps et le *Rapport ministériel sur le rendement* déposé à l'automne.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, la série de rapports sur le rendement d'automne comprend 83 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport annuel du Président intitulé *Une gestion axée sur les résultats – 2000*.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 2000, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le *Rapport sur les plans et priorités* pour 1999-00 déposé au Parlement au printemps de 1999.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner les systèmes de gestion ainsi que le cadre de gestion sur le rendement. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7167
Télécopieur : (613) 957-7044

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Rapport de rendement

**Pour la période se terminant
le 31 mars 2000**

Le très honorable Jean Chrétien
Premier ministre du Canada

Table des matières

Première partie : Message du président et du directeur général et premier dirigeant.....	1
Partie II : Rendement de l'organisme.....	3
2.1 Contexte socio-économique	3
2.2 Tableau des principaux engagements en matière de résultats	4
2.3 Attentes en matière de rendement	4
2.4 Réalisations en matière de rendement	5
2.4.1 Présentation des renseignements financiers	6
2.4.2 Examen des réalisations de l'organisme	6
2.4.3 Examen des réalisations de l'organisme par secteur d'activité	9
2.4.4 Autres réalisations de l'organisme.....	9
Partie III : Rendement financier	11
3.1 Vue d'ensemble du rendement financier	11
3.2 Tableaux financiers récapitulatifs	11
Tableau 1 - Sommaire des crédits approuvés.....	11
Tableau 2 - Comparaison de l'ensemble des dépenses prévues et des dépenses réelles	12
Tableau 3 - Comparaison dans le temps de l'ensemble des dépenses prévues et des dépenses réelles par secteur d'activité.....	12
Tableau 4 - Recettes non disponibles.....	13
Partie IV : Aperçu de l'organisme	14
4.1 Mandat, mission et vision	14
4.2 Organisation de la TRNEE.....	14
Partie V : Renseignements supplémentaires	17
5.1 Renseignements supplémentaires de l'organisme.....	17
5.2 Rapports annuels législatifs et autres rapports de l'organisme	17

Première partie : Message du président et du directeur général et premier dirigeant

Nous sommes heureux de présenter au Parlement le Rapport de rendement de 1999-2000 de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE).

Au cours des six années qui se sont écoulées depuis sa création à titre d'organisme indépendant du gouvernement fédéral, la TRNEE a contribué à sensibiliser davantage les décideurs, les leaders d'opinion et le public canadien aux questions complexes de développement durable, et à leur faire mieux comprendre ces problèmes. Cette sensibilisation et cette compréhension sont indispensables si l'on veut permettre aux Canadiens de prendre des décisions et de faire des interventions significatives pour atteindre ensemble l'objectif du développement durable.

Faute de quoi, les aspirations sociales et économiques des Canadiens seront forcément compromises. Nous sommes particulièrement heureux des réalisations du dernier exercice dans les domaines suivants :

- Comme c'est le cas chaque année, des recommandations ont été formulées au gouvernement fédéral sur des mesures précises à prendre dans le budget fédéral pour promouvoir l'amélioration de l'environnement au Canada. Dans le budget 2000, environ la moitié des 700 millions de dollars consacrés aux nouvelles dépenses relatives à l'environnement visaient des initiatives qui cadraient avec ces recommandations.
- Le budget 2000 comporte également un engagement de neuf millions de dollars échelonné sur trois ans envers la TRNEE et Environnement Canada pour élaborer des indicateurs d'environnement et de développement durable.
- À la demande du Greffier du Conseil privé, la TRNEE a organisé une consultation sans précédent de haut niveau entre le gouvernement, le secteur privé, les représentants du secteur non gouvernemental, entre autres, sur la planification du développement durable au sein de l'appareil fédéral.

La contribution de la Table ronde nationale se distingue en offrant un forum neutre où les détenteurs d'enjeux peuvent se rencontrer, sonder diverses questions, et cerner les points d'entente ou de désaccord. Elle produit ensuite des recommandations concrètes. Nous sommes encouragés par le fait que la valeur de ce service est de plus en plus reconnue, et que le gouvernement fédéral confie un nombre croissant de dossiers à la TRNEE.

Stuart L. Smith, M.D.
Président

David McGuinty
Directeur général et premier
dirigeant

Partie II : Rendement de l'organisme

2.1 Contexte socio-économique

L'objectif déclaré de la TRNEE consiste à jouer un rôle de catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion, pour tous les secteurs de la société canadienne de même que pour toutes les régions du pays, des principes et de la pratique du développement durable. Ses activités sont orientées selon les priorités stratégiques suivantes :

- ***Améliorer les politiques économiques dans une perspective environnementale et réciproquement*** en favorisant une meilleure intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise des décisions en influant sur l'élaboration des politiques au sein du gouvernement fédéral et des autres niveaux de gouvernement, et en élaborant des outils qui favorisent le développement durable dans les politiques gouvernementales et dans d'autres secteurs.
- ***Assurer l'efficacité et l'efficience des programmes*** en soumettant les systèmes de gestion à une certaine surveillance pour garantir que les activités menées par la TRNEE contribuent à la réalisation de son mandat et des objectifs de ses programmes, et qu'elles se déroulent aussi efficacement que possible.
- ***Améliorer les communications stratégiques*** en rehaussant l'image de la TRNEE, pour qu'elle soit reconnue comme la première porte à laquelle viendront en toute confiance frapper les décideurs, les leaders d'opinion et les médias qui tenteront d'obtenir de l'information fiable concernant l'état du débat sur l'environnement et l'économie.

La TRNEE est un petit organisme qui, de concert avec ses intervenants, tente de définir les interventions qui permettront de trouver un juste équilibre entre la prospérité économique et la protection de l'environnement. Elle axe ses efforts et ses messages sur les décideurs et les leaders d'opinion, y compris les médias et, ce faisant, favorise des mécanismes ouverts et participatifs, crée des alliances entre des groupes sociaux traditionnellement opposés ou sans lien commun, et éduque le grand public. La TRNEE compte sur des partenariats avec des représentants d'un vaste éventail de secteurs, qui comprennent tous les niveaux de gouvernement, le milieu des affaires, le milieu universitaire et les organisations non gouvernementales. Au sein de l'appareil fédéral, la TRNEE collabore surtout avec les ministères de l'Environnement, des Finances, des Ressources naturelles, de l'Industrie, des Affaires étrangères et du Commerce international, du Transport, de la Santé, et avec Statistique Canada.

Les principaux défis qui se posent à la Table ronde nationale découlent de la complexité intrinsèque et des multiples facettes des questions de développement durable, qui concernent généralement un vaste éventail de détenteurs d'enjeux qui ont des points de

vue contradictoires. En conséquence, elle doit faire preuve d'une grande rigueur conceptuelle et organisationnelle pour réussir à rassembler les intervenants et à gagner leur confiance dans un mécanisme visant à doser sagement la protection de l'environnement et de l'économie dans des domaines particulièrement épineux.

2.2 Tableau des principaux engagements en matière de résultats

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) dispose d'un budget annuel de 3 308 000 \$.

Pour fournir aux Canadiens les avantages suivants :	Comme le démontre ce qui suit :
des opinions et des renseignements objectifs sur l'état du débat touchant des aspects particuliers de l'environnement et de l'économie (développement durable)	<ul style="list-style-type: none"> • de l'information et des conseils utiles et fiables qui sont fournis aux décideurs et aux leaders d'opinion • des activités et des programmes qui soient appropriés, efficaces et efficients et qui, de surcroît, fassent intervenir les intéressés • des décideurs, des leaders d'opinion, et des médias qui considèrent la TRNEE comme une source d'information et de conseils fiable et impartiale sur l'état du débat touchant des aspects particuliers de l'environnement et de l'économie.

2.3 Attentes en matière de rendement

La TRNEE est un organisme consultatif sur les politiques. Au niveau le plus général, son objectif consiste à promouvoir un *avenir viable pour le Canada*, résultat qui est vraiment difficile à mesurer, et pour lequel l'attribution des tâches est encore plus problématique. De même, la capacité de la TRNEE d'améliorer l'élaboration des politiques dépend d'un vaste éventail de facteurs sur lesquels l'organisme a peu d'emprise. Pour ces raisons, les prévisions et les résultats du rendement de la TRNEE sont axés sur l'objectif intermédiaire qui consiste à fournir des renseignements et des conseils utiles aux décideurs et aux leaders d'opinion. Chaque fois que possible, la réalisation de cet objectif est liée aux résultats qui ont trait aux objectifs plus généraux de l'organisme.

Les attentes en matière de rendement des programmes qui sont décrites dans le Rapport sur les plans et priorités de 1999-2000 figurent ci-dessous.

Programme	Résultats escomptés
Programme du millénaire	Formuler des recommandations pratiques et stratégiques aux pouvoirs publics, à l'industrie et aux groupes de protection de l'environnement sur les priorités stratégiques du développement durable pour le nouveau millénaire.
Environnement, économie et santé	Élaborer des recommandations, des instruments et des politiques qui amélioreront la qualité du processus décisionnel en matière de protection de la santé humaine contre les substances polluantes dans l'environnement.
Autochtones et développement des ressources nordiques	Définir les éléments essentiels d'un processus visant à orienter le développement des ressources non renouvelables au cours des 10 à 25 prochaines années de manière à bien doser les intérêts économiques, environnementaux et sociaux des industries, des collectivités autochtones, des organisations non gouvernementales de l'environnement, et des pouvoirs publics établis dans le Nord du Canada.
Écologisation du budget	Faire reconnaître au gouvernement fédéral, dans son budget 2000, l'importance des liens entre l'économie, la collectivité et l'écologie.

Trois priorités ont été également fixées sur le plan opérationnel :

1. achèvement d'un remaniement de fond de la base de données de la clientèle;
2. installation d'un système d'attribution des coûts par activité pour retracer plus efficacement les frais de la TRNEE et, par le fait même, contribuer à améliorer la budgétisation, la planification, l'évaluation et la production des rapports;
3. ajustements mineurs aux systèmes informatiques pour achever la mise à jour de l'an 2000 pour la TRNEE.

2.4 Réalisations en matière de rendement

La TRNEE surveille de près les échéanciers et les budgets de chaque programme, et procède tous les ans à l'évaluation officielle d'un programme. En outre, la TRNEE est dotée de nombreuses politiques et pratiques internes qui lui permettent d'assurer l'évaluation constante ou formative de ses programmes. Au départ, la planification et la conception des programmes sont très fortement axées sur les «résultats», c'est-à-dire sur la définition des résultats et des effets recherchés pour chaque programme. Les délibérations des groupes de travail et des comités, ainsi que les séances plénières périodiques permettent ensuite aux membres de se prononcer sur l'évolution et la valeur des travaux entrepris, et les programmes sont régulièrement révisés ou ajustés selon ces

réactions. De même, il est à noter que les activités des programmes de la TRNEE cadrent avec les priorités générales du gouvernement qui sont énoncées dans le *Discours du trône* d'octobre 1999 (voir encadré).

2.4.1 Présentation des renseignements financiers

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Dépenses prévues	3 308 000 \$
<i>Autorisations totales</i>	<i>3 498 000 \$</i>
Réel 1999-2000	3 320 000 \$

2.4.2 Examen des réalisations de l'organisme

Le millénaire

Ce Programme a pour but de décrire les nouvelles tendances marquantes du développement durable, ainsi que les problèmes, les défis et les débouchés qui se présentent au Canada sur ce plan pour la première décennie du nouveau millénaire.

Trois assemblées plénières ont eu lieu en 1999-2000 pour recueillir des renseignements et des avis auprès d'experts dans trois domaines : environnement et santé; environnement, économie et emploi; préservation de la nature. Ces réunions ont eu lieu à Halifax, à Toronto et à Calgary respectivement, et des manifestations publiques, organisées conjointement aux assemblées plénières pour stimuler un débat élargi sur les questions définies par les experts, ont remporté un succès retentissant. Une quatrième et dernière session sur l'habitabilité en milieu urbain a eu lieu à Montréal en mai. Les manifestations publiques ont attiré environ 1 500 personnes.

Le processus adopté jusqu'ici a réussi à définir le fondement d'une déclaration finale qui sera signée par les membres de la Table ronde nationale. Cette déclaration, qui sera publiée lors de la conférence du Projet de recherche sur les politiques en novembre 2000, sera ensuite diffusée au grand public dans l'ensemble du pays pendant 12 mois.

La santé, l'environnement et l'économie

Ce Programme a surtout porté sur les mécanismes stratégiques et décisionnels. Après le lancement du Programme au début de l'année, un groupe de travail multipartite a été mis sur pied pour en assurer l'orientation et la supervision. Quatre études de cas ont ensuite

été commandées pour illustrer les carences ainsi que les qualités d'un fonctionnement harmonieux de mécanismes décisionnels. Ces études portaient sur le lindane, sur l'essence à faible teneur en soufre, sur le MMT (méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle) et sur l'hormone bovine Revalor-H.

Un grand atelier multipartite, très fructueux, a permis de passer en revue et d'évaluer les questions générales soulevées par ces études de cas, et les conclusions alors formulées servent de base à un rapport de la série « Débats » qui est en cours de rédaction. Les recommandations préliminaires ont été examinées avec des hauts fonctionnaires de Santé Canada et d'Environnement Canada, et le rapport final paraîtra en automne 2000.

Les Autochtones et le développement des ressources nordiques

Ce Programme visait à définir les mesures à prendre pour veiller à ce que le développement des ressources non renouvelables dans le Nord canadien au cours des 10 à 25 prochaines années favorise la viabilité économique, l'autonomie et la prospérité sociale des collectivités autochtones sans compromettre l'intégrité écologique de l'environnement. Une réunion de planification a, en juin, rassemblé un groupe pancanadien de participants représentatifs de l'industrie, de l'environnement, des pouvoirs publics et des collectivités autochtones pour définir les conflits relatifs à l'extraction des ressources non renouvelables près des collectivités autochtones et pour recommander comment le processus de table ronde pourrait contribuer à rassembler les détenteurs d'enjeux pour qu'ils progressent sur ce plan.

Les recherches qui ont été commandées pour recueillir les renseignements de base pour ce Programme comprenaient : *Aboriginal Communities and Non-renewable Resource Development: The Magnitude of Opportunity; Oil and Gas Activity in the Northwest Territories; The Legal, Regulatory and Policy Framework for Non-renewable Resource Development in the NWT; Impact and Benefits Agreements as Instruments for Aboriginal Participation in Non-renewable Resource Development.*

Plus de cent participants qui représentaient les collectivités autochtones, les gouvernements fédéral et territoriaux, les ONG, le milieu universitaire, ainsi que les industries minière, pétrolière, gazière et diamantaire ont contribué à définir les priorités et à formuler des recommandations préliminaires lors d'une réunion tenue à Yellowknife (T.N.-O.) en mars, dont l'honorable Stephen Kakfwi, Premier ministre des T.N.-O. a assuré l'ouverture. Un rapport de la série « Débats », qui présentera les recommandations finales, est en cours de rédaction et sera publié au début de 2001.

Instruments économiques et écologisation du budget

- a) Dans le sillage des travaux du Programme d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre qui, achevé l'an dernier, avait analysé diverses façons d'intégrer l'échange de droits d'émission dans un programme canadien visant à limiter les gaz à effet de serre, la TRNEE a organisé un atelier intitulé *Un examen des progrès internationaux : Les programmes nationaux d'échange de droits d'émission des gaz à effet de serre* lors de Globe 2000 le 23 mars à Vancouver (C.-B.). Cette session a permis de faire une analyse actuelle de divers modèles nationaux d'échange de droits d'émission, qui sont soit déjà en œuvre, soit envisagés dans des pays sélectionnés, et de relier ces modèles aux mécanismes internationaux d'échange de droits. Des représentants du Canada, des États-Unis, de l'Australie et du Danemark ont participé au débat d'experts.
- b) Le Comité des instruments économiques et de l'écologisation du budget a poursuivi ses travaux sur l'utilisation des instruments économiques aux fins de l'amélioration de l'environnement. Ce Programme comporte un élément crucial, à savoir le processus annuel d'écologisation du budget, qui consiste à formuler des recommandations ensuite soumises au ministre des Finances pour le budget de l'exercice suivant. Des rencontres entre les détenteurs d'enjeux ont eu lieu tout au long de l'été 1999 pour examiner les mesures proposées et agencer les recommandations en six mesures essentielles qui ont été présentées au ministre des Finances et au Comité permanent des finances de la Chambre des communes en novembre. Ces six mesures s'inscrivent dans trois catégories générales :
- Catalyser les investissements dans les technologies novatrices consistait entre autres à mettre en œuvre un plan fédéral d'approvisionnement en énergie écologique et à accorder une déduction pour amortissement accéléré pour les investissements dans les technologies à forte éco-efficacité.
 - La protection et la conservation des lieux naturels consistaient entre autres à réduire de 50 p. 100 l'imposition des plus-values sur les dons de terres écologiques, et de créer un fonds de gestion pour la conservation de l'habitat. Ces initiatives créeront des emplois et rendront les collectivités plus saines et plus vivables.
 - Les mesures de renforcement des capacités consistaient entre autres : a) à appuyer un programme canadien d'économie viable appliquée pour élaborer des indicateurs visant à mesurer la performance environnementale; b) la création d'un réseau de solutions durables pour fournir aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux collectivités l'information et les instruments dont ils ont besoin pour intégrer les considérations économiques et environnementales dans leurs mécanismes décisionnels.

Environ la moitié des 700 millions de dollars consacrés aux nouvelles dépenses relatives à l'environnement visaient des initiatives qui cadraient avec les propositions de la TRNEE.

- c) Le Comité des instruments économiques a lancé un programme important pour promouvoir le débat et la mise en œuvre de l'écologisation de la fiscalité au Canada. On insistera tout particulièrement sur des initiatives dans des domaines concrets tels que la qualité de l'air et de l'eau.

2.4.3 Examen des réalisations de l'organisme par secteur d'activité

Dans son Rapport sur les plans et priorités de 1999-2000, la TRNEE s'est engagée à respecter trois priorités sur le plan opérationnel, qui se sont toutes concrétisées avec succès.

La TRNEE a achevé une mise à jour majeure de sa base de données de clientèle, qui consiste dans une liste de ses groupes de clients et d'intervenants. Cette base de données contient maintenant des renseignements à jour pour sur de 13 000 personnes. En achevant cette mise à jour, la TRNEE a également dressé une liste centrale de 3 000 décideurs et leaders d'opinion clés pour l'aider à mieux cibler ses efforts de communications.

La TRNEE a également réussi à élaborer et à mettre en œuvre un nouveau système d'attribution des coûts par activité. Ce système retrace plus efficacement les frais de fonctionnement, avec les dépenses détaillées (relatives à la supervision, à la recherche et au développement, aux consultations, aux communications et à l'évaluation) qui sont définies par programme. Ceci a permis à la TRNEE de mieux évaluer l'attribution et l'emploi de ses ressources.

La troisième réalisation d'ordre opérationnel a trait à l'achèvement réussi de toutes les mises à jour informatique nécessaires pour l'an 2000.

2.4.4 Autres réalisations de l'organisme

Outre les réalisations décrites ci-dessus, la TRNEE a participé à plusieurs autres activités importantes, qui sont résumées ci-après.

- L'exercice 1999-2000 a été témoin de la remise de diplômes à une autre cohorte du programme de Leadership en matière d'environnement et de développement (LEAD) Canada.
- Non seulement la TRNEE a vu plusieurs de ses recommandations environnementales figurer dans le budget fédéral, mais elle a aussi, avec Environnement Canada et en collaboration avec Statistique Canada, reçu neuf millions de dollars échelonnés sur trois ans pour élaborer des indicateurs d'environnement et de développement durable. Ces indicateurs offriront une meilleure base d'évaluation des interactions entre l'économie et l'environnement, et permettront au Canada de mieux mesurer les progrès dans ces domaines.

- Le 4 avril 2000, au nom du gouvernement fédéral et à la demande du Greffier du Conseil privé, la TRNEE a organisé le Forum national des dirigeants sur le développement durable. Une quarantaine de représentants de haut niveau du milieu des affaires, des organisations non gouvernementales, des syndicats et du milieu de l'enseignement ont formulé aux 30 sous-ministres et sous-ministres adjoints leurs commentaires et conseils sur la planification d'une stratégie de développement durable.
- La TRNEE a distribué, selon le principe du recouvrement des coûts, environ 2 500 publications par l'intermédiaire d'un détaillant du secteur privé.
- La TRNEE continue de produire et de distribuer son bulletin trimestriel, *La revue de la TRNEE*, tirée à 13 000 exemplaires. Elle publie en outre de nouveaux *Mémoires résumant...*, qui constituent un nouveau moyen de cibler les communications aux 3 000 dirigeants de tous les secteurs qui figurent sur la nouvelle liste centrale.

Partie III : Rendement financier

3.1 Vue d'ensemble du rendement financier

La différence entre les dépenses prévues et les autorisations totales s'explique par les ajustements habituels tels que le report de fonds inutilisés de l'exercice précédent et par un transfert entre le budget de fonctionnement et le budget salarial.

3.2 Tableaux financiers récapitulatifs

Tableau 1 – Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)				
Crédit		1999-2000		
		Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie				
40	Dépenses de fonctionnement	3 057	3 213	3 035
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux	231	266	266
(S)	Dépenses en vertu du paragraphe 29.1(1) de la <i>LGFP</i>	20	19	19
Total de l'organisme		3 308	3 498	3 320

Remarque : Les autorisations totales correspondent aux dépenses principales auxquelles viennent s'ajouter les dépenses supplémentaires et d'autres autorisations.
Le coût des services fournis par d'autres ministères (182 \$) n'est pas inclus.

Tableau 2 – Comparaison de l'ensemble des dépenses prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues contre dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)			
TRNEE	1999-2000		
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Réel
ETP	22	22	20
Fonctionnement	3 308	3 498	3 320
Dépenses en capital	--	--	--
Subventions et contributions approuvées	--	--	--
Total des dépenses brutes	3 308	3 498	3 320
Autres recettes et dépenses			
Recettes non disponibles	(20)	(19)	(19)
Coût des services fournis par d'autres ministères ou organismes	161	182	182
Coût net du programme	3 449	3 661	3 483

Tableau 3 – Comparaison dans le temps de l'ensemble des dépenses prévues et des dépenses réelles

Comparaison dans le temps de l'ensemble des dépenses prévues et des dépenses réelles (en milliers de dollars)					
	Réel 1997-1998	Réel 1998-1999	1999-2000		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Réel
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	3 465	3 307	3 308 ¹	3 498 ²	3 320
Total	3 465	3 307	3 308¹	3 498²	3 320

1. Ne représente que les dépenses principales.

2. Représente les dépenses principales plus les dépenses supplémentaires, plus les autres dépenses.

Tableau 4 – Recettes non disponibles

Recettes non disponibles (en milliers de dollars)					
	Réel 1997- 1998	Réel 1998- 1999	1999-2000		
			Recettes prévues	Autorisations totales	Réel
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	13	16	20	20	19
Total des recettes non disponibles	13	16	20	20	19

Partie IV : Aperçu de l'organisme

4.1 Mandat, mission et vision

Le mandat officiel de la TRNEE est tiré de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*. La mission déclarée de la Table ronde consiste à « ...jouer un rôle catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion, pour tous les secteurs de la société canadienne de même que pour toutes les régions du pays, des principes et de la pratique du développement durable ».

L'organisme tente de s'acquitter de son mandat comme suit :

1. conseiller les décideurs et les leaders d'opinion sur la meilleure manière d'intégrer les considérations économiques et environnementales à la prise de décisions.
2. solliciter activement les commentaires des détenteurs d'enjeux qui s'intéressent directement à toute question particulière, et offrir un terrain de rencontre neutre où ils peuvent s'employer à résoudre des problèmes et à surmonter tout obstacle au développement durable;
3. analyser les faits économiques et environnementaux pour définir les changements qui favoriseront le développement durable au Canada;
4. utiliser les produits de la recherche, de l'analyse et de la consultation nationale pour aboutir à une conclusion sur l'état du débat relatif à l'environnement et à l'économie.

4.2 Organisation de la TRNEE

L'orientation générale de la TRNEE se définit comme suit : fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie. Dans le cadre de cette orientation, les activités sont réparties entre plusieurs programmes. On définit la portée et l'objet de chaque programme éventuel, pour ensuite charger un groupe de travail de superviser les activités qui s'y rattachent. La TRNEE explore sans cesse les questions nouvelles et, si elles sont considérées comme prioritaires, elles font l'objet d'un nouveau programme, une fois assurée la disponibilité du budget nécessaire.

La TRNEE est un organisme multipartite composé d'un président et d'au plus 24 membres, qui sont des leaders d'opinion issus d'un vaste éventail de régions et secteurs, dont le monde des affaires, le milieu syndical, le milieu universitaire, les organisations environnementales et les Premières nations.

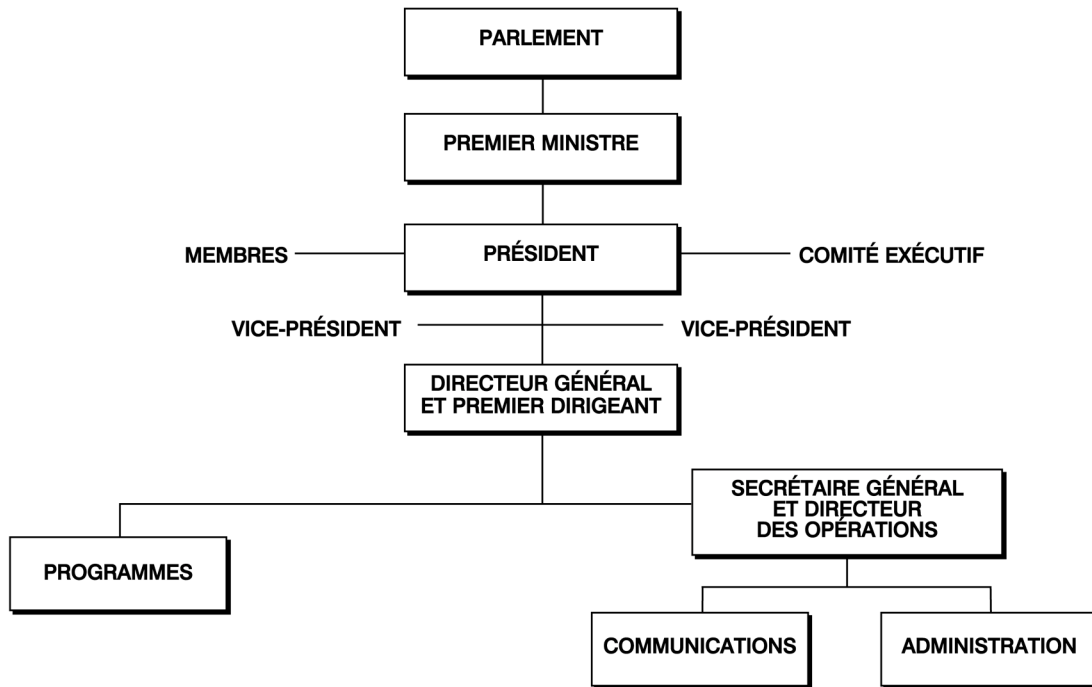
La TRNEE favorise activement la formule des tables rondes et la démarche multipartite pour analyser les questions de développement durable, et sert de forum au sein duquel tous les points de vue peuvent être exprimés et débattus librement. Les membres et les intervenants de la TRNEE qui participent à ses programmes s'efforcent de définir la relation entre l'environnement et l'économie, de déterminer si la résolution de problèmes particuliers fait l'objet d'un consensus, et de cerner tout obstacle à ce consensus. Cette information est ensuite rassemblée, évaluée et communiquée aux intervenants, aux décideurs concernés et aux médias.

Un directeur général, également nommé par le gouverneur en conseil, joue le rôle de chef de la direction de la TRNEE. Le directeur général supervise et dirige les travaux et le personnel de la Table ronde. Un secrétariat établi à Ottawa fournit aux membres de la Table ronde le soutien nécessaire sur le plan analytique et administratif, ainsi que dans le domaine des communications. La Table ronde relève du Premier Ministre.

Les activités de la TRNEE sont réparties entre plusieurs programmes qui sont supervisés par un groupe de travail composé d'un ou plusieurs membres de la TRNEE et de représentants sélectionnés parmi des groupes d'intervenants appropriés. Le groupe de travail concerné commande des recherches, mène des consultations nationales, rend compte des points d'entente et de désaccord, et recommande des mesures à prendre qui soient favorables au développement durable. L'ensemble des membres de la Table ronde étudie alors ces rapports et recommandations avant de les approuver et de les divulguer au public.

Les membres de la Table ronde nationale se réunissent en assemblée plénière quatre fois par an pour étudier l'état d'avancement des programmes en cours, pour approuver la publication des résultats, des conclusions et des recommandations de chaque programme, pour établir les priorités d'avenir et, enfin, pour créer de nouveaux programmes.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE)



Partie V : Renseignements supplémentaires

5.1 Renseignements supplémentaires et sites Web de l'organisme

Voici l'adresse du site Web de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie :

<http://www.nrtee-trnee.ca>

Les publications sont disponibles chez Éditions Renouf Publishing Limited. Voici l'adresse du site Web :

<http://www.renoufbooks.com>

Toute demande de renseignement supplémentaire doit être adressée à :

M. Gene Nyberg
Secrétaire général et directeur des opérations
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
344, rue Slater, bureau 200
Ottawa (Ontario)
K1R 7Y3

Téléphone: (613) 995-7581
Courriel: gnyberg@nrtee-trnee.ca

5.2 Lois et règlements connexes administrés

Le Ministre assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

*Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement
et l'économie*

Lois du Canada 1993
chapitre 31